
THE MUNICIPAL ACT
(C.C.S.M. c. M225)

Local Urban Districts Regulation, amendment

Regulation 116/2015
Registered July 10, 2015

Manitoba Regulation 174/99 amended

1 The Local Urban Districts Regulation, Manitoba Regulation 174/99, is amended by this regulation.

2 Schedule A is amended by adding the following at the end:

LUD of Oak River

31 In the RM of Oakview, all those portions of Sections 28 and 33 in Township 13-22 WPM described as follows: all Plans 312, 372, 413, 818, 4831, 4659, 7815 and 36783 NLTO, Parcels 1 to 9 Plan 4693 NLTO, all that portion of said Plan 4693 taken for Public Road being the extension Sly of Delap St said Plans 312 and 372, all that portion of Miller St said Plan 4693 which lies North of the straight production Wly of the Southern limit of Lot 22 said Plan 4831, all that portion of the NE ¼ of said Section 28 taken for Road Plan 4677 NLTO which lies West of the straight production Nly of the Eastern limit of said Plan 36783, all that portion of the SE ¼ of said Section 33 bounded as follows: Commencing at the SW corner of said SE ¼ 33; thence Nly along the West limit of said SE ¼ 33 a distance of 750 feet; thence Ely along a straight line parallel with the Southern limit of said SE ¼ 33 a

LOI SUR LES MUNICIPALITÉS
(c. M225 de la C.P.L.M.)

Règlement modifiant le Règlement sur les districts urbains locaux

Règlement 116/2015
Date d'enregistrement : le 10 juillet 2015

Modification du R.M. 174/99

1 Le présent règlement modifie le Règlement sur les districts urbains locaux, R.M. 174/99.

2 L'annexe A est modifiée par adjonction de ce qui suit :

D.U.L d'Oak River

31 Dans la municipalité rurale d'Oakview, la partie des sections 28 et 33 du township 13 - 22 O.M.P. décrite comme suit : les plans n^{os} 312, 372, 413, 818, 4831, 4659, 7815 et 36783 du B.T.F.N., les parcelles 1 à 9 du plan n^o 4693 du B.T.F.N., la partie du plan n^o 4693 prise pour voie publique soit l'extension vers le sud de la rue Delap des plans n^{os} 312 et 372, la partie de la rue Miller du plan n^o 4693 qui se trouve au nord du prolongement vers l'ouest de la limite sud du lot 22 du plan n^o 4831, la partie du quart nord-est de la section 28 prise pour voie publique du plan n^o 4677 du B.T.F.N. qui se trouve à l'ouest du prolongement vers le nord de la limite est du plan n^o 36783, la partie du quart sud-est de la section 33 délimitée comme suit : à partir du coin sud-ouest du quart sud-est de la section 33; de là, vers le nord, le long de la limite ouest du quart sud-est de la section 33 sur une distance de 750 pieds; de là, vers l'est, le

distance of 200 feet; thence Sely along a straight line to a point on said Southern limit distant Ely thereon 580 feet from said SW corner of SE ¼ 33; thence Wly along said Southern limit to point of commencement; Exc out of said Plan 4831: Lot 23.

long d'une ligne droite parallèle à la limite sud du quart sud-est de la section 33 sur une distance de 200 pieds; de là, vers le sud-est, le long d'une ligne droite jusqu'à un point situé sur la limite sud à 580 pieds en direction est du coin sud-ouest du quart sud-est de la section 33; de là, vers l'ouest, le long de la limite sud jusqu'au point de départ; à l'exception du lot 23 du plan n° 4831.

3 Schedule B is amended by striking out the following item:

OAK RIVER BLANSHARD

3 L'annexe B est modifiée par suppression de la ligne suivante :

OAK RIVER BLANSHARD